D.D.T.M. 40 Arrivé le

25 MAI 2020

Le 20 Mai 2020

GF DE KAKINOU Monsieur LABRIT Jean 398 Allée du Tour du Lac 40150 SOORTS HOSSEGOR

> **DDTM DES LANDES** M. NINOSOUE 351 Bd St Médard BP 369 40012 MONT DE MARSAN CEDEX

Objet : Demande d'autorisation de défrichement C2017-140 Dossier suivi par M. MINOSQUE

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier suite à la visite de reconnaissance de terrain le 27 février 2020 sur les parcelles du GF de KAKINOU.

Votre courrier n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Nous avons bien noté les points suivants :

- La mise en réserve boisée de 0 ha 14a 74ca, d'une bande de 5m, de large en bordure de la route d'Uchacq et Parentis. Cette bande boisée n'entre pas dans la surface du projet d'installation Photovoltaïque et joue un rôle paysager important.
- La réalisation de travaux de boisements compensateurs, ou le versement d'une indemnité au fond stratégique de la forêt et du bois
- La réalisation des travaux de défrichement seront réalisés en dehors des périodes de reproduction de la faune (soit entre le 01/10 et le 01/03)
- Et l'absence d'impact résiduel sur les espèces protégées (étude de mesure compensatoires spécifiques si nécessaire en cours de discutions avec la DREAL nouvelle Aquitaine).

Je vous remercie pour l'attention particulière que vous avez bien voulu porté à notre dossier.

Je reste bien évidemment à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations

M Labrit -

Gestionnaire du Groupement Forestier de KAKINOU.

P/O. E. ANDRE Jours bors.